

Association reconnue d'utilité publique et
régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 24, rue de Presles 75015 Paris

Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 17 juin 2026

Séance du : 17 juin 2026
Lieu : siège de l'UBFT – Paris 8^{ème}
En présentiel
Nature de la séance : Assemblée Générale ordinaire
Exercice concerné : 2025 et perspectives 2026

Annexes :

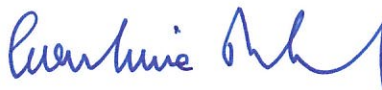
1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale
2. Résultat des élections et composition du conseil d'administration
3. Liste des présences

Le présent document constitue le compte rendu l'Assemblée Générale ordinaire de l'association qui s'est tenue le 17 juin 2026.

Il a pour objet de transmettre les éléments essentiels de la séance, notamment les résolutions adoptées en séance, ainsi que les résultats des élections renouvelant le conseil d'administration.

Le bureau exécutif, aidé du délégué général, s'attachera à organiser la mise en œuvre des décisions et orientations actées en séance.

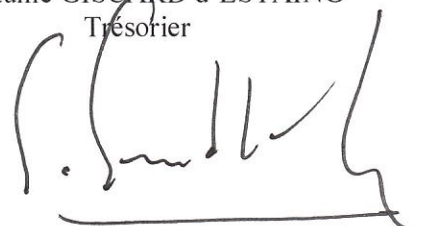
Jean-Marie BOCKEL
Président



Marie-Louise BOULANGER
Secrétaire



Guillaume GISCARD d'ESTAING
Trésorier



Annexe 1 : Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 17 juin 2026

1. Ouverture de l'assemblée générale

1.1. Mot d'accueil du président

Après avoir salué et remercié les participants à l'assemblée générale, M. Jean-Marie Bockel, président de l'association, cite le nom des militaires morts en opération ou à l'entraînement opérationnel depuis la dernière assemblée générale de 2025, puis fait observer une minute de silence à leur mémoire.

Le Président ouvre l'assemblée générale (AG) et évoque ensuite :

- les projets phares conduits depuis l'AG de 2025 : le séminaire de reconstruction des mères de militaires morts au service de la Nation en novembre 2025 et le premier séminaire de reconstruction au profit des pères en mars 2026, les deux week-ends des orphelins avec le soutien de la fondation BA international, la séance des vœux avec les témoignages d'un orphelin et d'une visiteuse ou encore l'opération autos de rêve aux Invalides et à Bégin.
- ses interviews récentes, suite à la mort des militaires français en Irak puis au Liban.
- ses entretiens avec des personnalités afin de faire rayonner l'association, en particulier avec Mme Alice Ruffo, ministre déléguée de la MINARM, qui a pleine confiance en l'association.
- une nouvelle dynamique en 2026 pour l'association avec un budget à la hausse et l'arrivée du général Xavier Foissey, nouveau Délégué général en poste depuis octobre.
- les nouveaux projets en cours, qui vont être présentés au cours de l'AG.

1.2. Désignation du bureau de l'assemblée, président et scrutateurs

Le bureau de l'assemblée est constitué de Jean-Marie Bockel, président, et de Marie-Louise Boulanger et Bertrand Dunoyer de Segonzac, scrutateurs.

Résolution 1 : l'assemblée générale désigne le bureau de séance, composé du président et des scrutateurs mentionnés ci-dessus. **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

1.3. Approbation du Procès-Verbal de l'assemblée générale tenue le 25 juin 2025

Résolution 2 : l'assemblée générale approuve le PV de l'assemblée générale tenue le 25 juin 2025. **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

2. Présentation des rapports

2.1. Présentation du rapport moral 2025

Le général (2s) Xavier Foissey, délégué général, présente le rapport moral.

Les actions sociales de l'association sont réparties en trois lignes d'opérations détaillées ci-dessous.

- LO¹ - Soutien des militaires en opérations

- Opération « colis de Noël » : 10 000 colis confectionnés grâce à l'engagement de bénévoles de l'association, de volontaires du Centre EPIDE de Val-de-Reuil et du 1^{er} Régiment du Service Militaire Volontaire de Montigny-lès-Metz, et d'élèves du Lycée Notre Dame de France (Paris 13^{ème}). Plus de 35000 dessins ont été réalisés par près de 750 établissements scolaires. Cette opération a fait l'objet de nombreuses publications et communications. Au cours de la journée de mercredi, de nombreuses autorités ont visité la chaîne de confection des colis (Mme Macron, la nouvelle MINARM, le CEMA, le CEMAAE, le CEMM, la directrice de la DICOD, JM Jacques, la directrice de l'ONAC-VG, la rectrice de l'académie de Paris, le délégué national de l'Ordre de la Libération, le GMP, le gouverneur des Invalides, le directeur de l'INI, etc.)
- Livrets « Ma Première Cérémonie Militaire » : 58 000 ont été distribués en 2025 et 50 000 nouveaux exemplaires de la 3^{ème} édition ont été imprimés et livrés en novembre. C'est un outil ludique pour découvrir l'univers des armées, spécialement conçu pour les enfants. 430 000 exemplaires ont été imprimés en trois éditions (2021, 2022, 2024) et 370 000 ont déjà été distribués via les unités militaires, municipalités, écoles ou associations. Ce livret est gratuit (hors frais de port).

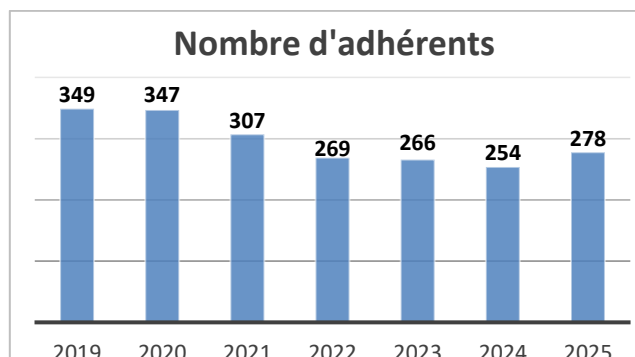
¹ LO : Ligne d'opération

- LO2 - Soutien des militaires blessés en opérations ou en entraînement opérationnel
 - o Les visites dans les hôpitaux nationaux d'instruction des armées (HNIA) et à l'Institution Nationale des Invalides (INI) se sont poursuivies. 198 visites ont été réalisées en 2025 par les bénévoles de l'association, 203 blessés ont été visités et ils ont été rencontrés à 371 reprises.
 - o Une formation des visiteurs en HNIA a été organisée par la délégation générale en janvier 2025.
 - o Solidarité Défense a participé aux Rencontres militaires blessure et sport (couplées avec la Course du Bleuët) en mai 2025.
 - o Une distribution de chocolats de Noël a été réalisée en décembre au sein des HNIA et en janvier à l'INI, au profit des militaires blessés hospitalisés et du personnel soignant.
- LO3 - Soutien des familles endeuillées
 - o Séminaires de reconstruction : un séminaire international « Femmes du monde pour la paix » a été organisé du 10 au 14 juin à Paris (4 veuves françaises ont participé) et un séminaire « Regards d'espérance » au profit de 7 mères, du 20 au 23 novembre.
 - o La famille de la Maréchal-des-logis Fany Claudin, Morte pour la France au Liban le 15 novembre 2024, a été reçue au Cercle National des Armées le 10 novembre dans le cadre du plan hommage.
 - o Week-ends « Ensemble ! » au profit d'orphelins adolescents et jeunes adultes :
 - Cette nouvelle activité a été lancée en 2025 avec l'idée d'organiser deux week-ends par an en juin et décembre. Ce projet est né d'une proposition de Bernadette Adamson, fille du colonel Cazeilles mort pour la France en juin 1940 et parrain de la 182^e promotion de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint Cyr.
 - La participation des orphelins et les activités sont financées par la Fondation BA (Bilger-Adamson) international.
 - Il s'adresse à des jeunes de 15 à 25 ans, avec un triple objectif : créer un réseau solidaire entre ces jeunes, tisser des liens entre les jeunes et les familles qui les accueillent pour la nuit et qui pourront leur offrir un soutien dans la durée, et les accompagner dans leur construction personnelle et professionnelle, malgré l'absence d'un parent.
 - Lors de la 2^e édition les 20 et 21 décembre, une vingtaine de jeunes ont pu visiter le quartier des Célestins de la Garde Républicaine, suivie d'une soirée à la comédie musicale Notre-Dame de Paris, avant de passer la nuit dans des familles d'accueil. Le dimanche, ils étaient réunis au foyer des Invalides afin de rencontrer des témoins inspirants : il s'agissait de deux adultes qui ont perdu leur père lorsqu'ils étaient adolescents. Pour l'un, son père était sous-officier de l'armée de terre mort dans les Balkans en 1993 ; il est maintenant directeur Cyber chez Thales. L'autre est attaché parlementaire. Ils ont pu également échanger avec un vice-président de l'université PSL pour des conseils d'orientation.
 - Nuria Mandon, épouse du CEMA, le Gouverneur Militaire de Paris et le médecin général directeur de l'INI ont fait l'honneur de leur présence lors du déjeuner dominical.
 - o L'association a financé la participation d'une orpheline au programme international « Project Common Bond » proposé par *Dignity Beyond Borders* aux Etats-Unis, pour des jeunes du monde entier (15-22 ans) qui ont vécu une perte due au terrorisme, à la guerre ou à des violences de masse. Pendant une semaine, les participants se réunissent pour développer des compétences en gestion des conflits, empathie et leadership.
- Rayonnement de l'association :

Afin de faire connaître son existence et ses actions, Solidarité Défense a organisé des actions de rayonnement en 2025, en particulier :

 - o Les vœux du président en janvier, en présence d'autorités du ministère des armées, de représentants des mécènes et d'amis, membres du Conseil d'Administration et bénévoles de l'association.
 - o Deux journées « Autos de rêve » avec l'association de voitures de sport V-Dream (en avril à l'INI et en septembre à Bégin). L'objectif est de proposer de faire des tours de voitures de sport autour de Paris ou dans le Bois de Vincennes, aux militaires hospitalisés, aux pensionnaires de l'INI et au personnel soignant des deux établissements.
 - o Une soirée levée de fonds en octobre dans les salons du Gouverneur Militaire de Paris, avec le soutien du gouverneur et en présence d'un blessé qui a été accompagné par l'association.
 - o Une vente d'objets du Bleuët de France a été organisée dans les HNIA et à l'INI en novembre, avec un chiffre d'affaires de vente de 19 242 €.

- Le SGDSN (Secrétariat Général à la Défense et à la Sécurité Nationale) a organisé une semaine solidaire au profit de l'association qui a permis de récolter 10 627 € (vente de Bleuets, dons manuels et une subvention de 5000 €)
- Adhésions
Le nombre des adhérents est en légère hausse en 2025 et l'effort va être poursuivi. Le nombre d'adhérents reflète en effet la bonne santé d'une association et renforce sa crédibilité.



- Le comité des sages (CS)
 - Le président a organisé une réunion du Comité des Sages le 4 décembre 2025, en présence du Bureau Exécutif. Le CS ne s'était pas réuni depuis de nombreuses années. 4 membres du CS étaient présents.
 - L'intention est d'organiser deux réunions formelles par an et de solliciter le CS en tant que de besoin.
 - Le président a proposé de confier la vice-présidence du CS à Anne Coldefy, ce que le Conseil d'Administration a validé en décembre 2025.
- Le Comité d'Entraide Défense (CED)
 - Le CED a été créé en février 2021 afin de regrouper les associations d'entraide des 3 armées. Solidarité Défense a rejoint le comité en janvier 2022, qui est maintenant composé de Terre Fraternité ADO, de l'Association pour le Développement des Œuvres Sociales de la Marine (ADOSM), de la Fondation des Œuvres Sociales de l'Air (FOSA) et de Solidarité Défense. Le CED n'a pas de statut juridique propre et son budget est géré par Terre Frat ADO. L'objectif du CED est de coordonner les actions des 4 associations au profit des blessés et des familles endeuillées des trois armées, de lever des fonds ensemble et de conduire une ou plusieurs actions emblématiques communes chaque année.
 - Jean-Marie Bockel assure la présidence du CED pour l'année scolaire 2025-2026.
 - Le CED lève des fonds par les activités organisées par les 7 Gouverneurs militaires (concerts, dîners caritatifs, ventes aux enchères, cinéma en plein air, etc.). Il est également financé par une convention avec le groupe de BTP Duval, le Bleuets de France, Thales, une association américaine, le Club Radar (DGA) et d'autres organismes ou entreprises.
 - En 2025, le CED a financé la réfection d'une chambre de l'INI (60 000 euros) et soutenu l'équipe de France aux Invictus Games.
 - Pour 2026, les présidents des associations du CED ont décidé de financer la réfection de la maison des blessés du HNIA Percy et de soutenir un projet de montée du Kilimandjaro avec des blessés.

2.2. Présentation du rapport financier 2025

La clôture des comptes 2025 fait apparaître un total des produits de 505 699 euros, équivalent à celui de 2024. Néanmoins dans le détail, les montants des différents produits diffèrent. Ainsi, le montant des ventes de Bleuets a été deux fois plus élevé qu'en 2024 et celui de la générosité de la société civile de 10 %. *A contrario*, la région Ile-de-France a diminué sa contribution, même si celle-ci reste substantielle, et les produits financiers sont 53 % moins élevés qu'en 2024.

Résultat budgétaire 2025 - produits

PRODUITS	Clôture 2024	Budget 2025	Recalage mai 2025	Clôture 2025
Cotisations	5 750	7 000	6 000	6 375
Ventes	16 196	20 000	20 000	29 183
Subventions	71 650	73 000	71 050	61 450
Générosité de la société civile	296 869	271 000	335 000	333 921
- Dons manuels	57 384	80 000	90 000	Dons pers physiques : 38 091 Dons associations : 48 220
- dons entreprise et mécénat	239 485	191 000	245 000	247 610
Produits financiers	74 071	16 000	15 000	34 874
Reprise de fonds dédiés	40 236	0	44 540	39 896
TOTAL DES PRODUITS	504 772	387 000	491 590	505 699
Reprise de fonds	87 469	33 600		
TOTAL D'EQUILIBRE	592 241	420 600	491 590	505 699

Les charges sont moindres que celles de 2024, mais supérieures à celles du budget 2025 voté, en particulier suite à une augmentation des charges de l'objet social. Les couleurs dans le tableau ci-dessous permettent d'identifier les trois lignes d'opération de l'association :

- Violet : soutien aux militaires en opération (colis de Noël et livret ma première cérémonie militaire). Il est à noter que les dépenses pour 2025 (149 k€) représentent la moitié du budget annuel de l'objet social (298 k€) ;
- Orange : soutien aux militaires blessés ;
- Gris : soutien aux familles endeuillées. Les coûts de cette ligne d'opération ont doublé depuis l'an dernier (65 k€ versus 33 k€ en 2024) grâce en particulier à l'organisation de 2 séminaires de reconstruction et le lancement des week-ends « Ensemble ! » au profit des orphelins ;
- La ligne blanche correspond à l'achat d'objets du Bleuets de France revendus avec un peu de bénéfice au profit de Solidarité Défense.

Provisions constituées en 2025 (14 472 €)

- Une provision pour créances douteuses de 7 000 € a été constituée afin de couvrir le risque de non-remboursement d'un prêt sur l'honneur consenti en 2024 à A. Amini, réfugié afghan ayant servi dans les armées françaises. Ce prêt accuse un retard de 2 annuités (2000 € en décembre 2024 et 2000 € en décembre 2025).
- Une provision pour moins-value latente de 7 472 € a été enregistrée sur un placement financier garanti en capital à échéance. Cette moins-value correspond à la différence entre la valeur de rachat actuelle et le capital investi en cas de retrait anticipé avant la date d'échéance prévue.

Résultat budgétaire 2025 - Charges

CHARGES	Clôture 2024	Budget 2025	Recalage mai 2025	Clôture 2025
Variation stocks	-27 020			-12 900
Achats, taxes et charges externes	26 522	35 000	25 000	30 833
Impôts	7 153	1 200	1 200	3 300
Salaires et charges sociales	125 361	122 000	137 180	145 588
Charges de l'objet social	460 224	262 400	318 800	298 153
Colis de Noël	171 545	155 000	135 000	119 131
Livrets ma 1 ^{ère} cérémonie militaire	57 592		26 300	29 826
Mémoire (Bleuets de Fr)	10 123	2 000	8 000	12 338
Equipement	2 000	2 000	1 000	0
Aides reconstruction	70 691	45 000	42 000	36 195
Aides Réinsertion	2 830	4 000	6 000	5 260
Secours	12 213	8 000	10 000	8 884
Soutien aux Hôpitaux	30 627	40 000	20 000	18 338
Promo des blessés	13 631	6 000	5 000	3 149
Box des blessés	1085	400	500	24
Dîner des familles MPF au CNA	0	0	0	1 709
Soutien orphelins/ familles	22 955	24 000	50 000	58 300
Bourses	10 000	10 000	10 000	5 000
Dotation aux provisions	0			14 472
TOTAL DES CHARGES	592 241	415 600	482 180	479 446
Création de fonds (bénéfice)			9 410	26 253
TOTAL D'EQUILIBRE	592 241	420 600	491 590	505 699

Le résultat d'exploitation est positif pour 2025 pour un montant de 2 151 euros, ce qui donne un résultat d'exercice de + 26 253 euros.

Résultats d'exercice

Résultat Exercice	2021	2022	2023	2024	2025
+ Ressources (Hors produits financiers)	644 787	678 354	544 097	430 701	470 825
- Dépenses (sans impôts ni provision pour moins-value latente)	- 596 723	- 870 335	- 545 396	- 585 088	- 468 674
Résultat d'exploitation	48 064	- 191 981	- 1 299	- 154 387	2 151
+ Résultat financier	+ 7 520	+11 645	+15 299	+ 74 071	+ 27 402
- Impôts	-712	- 1 053	- 1 290	- 7 153	- 3 300
= Résultat d'exercice	+ 54 872	- 181 389	+ 12 710	- 87 469	+ 26 253
Affectation de résultat	10% « réserve statutaire » : 5 487 « autres réserves » : 49 358	- Compte « Report à nouveau » - Ce compte atteint 141609€	- Compte « Report à nouveau » - Ce compte atteint 154 319€	- Compte « Report à nouveau » - Ce compte atteint 66 850 €	Proposition pour l'AG : Compte « Report à nouveau »

Conformément à la réglementation, l'association doit également faire apparaître dans ses comptes les contributions volontaires (qui apparaissent dans les produits et dans les charges). Pour Solidarité Défense, il s'agit d'évaluer financièrement le bénévolat et la mise à disposition gratuite des locaux au 24 rue de Presles – Paris 15 par le ministère des Armées.

CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2023	2024	2025
Mises à disposition gratuite des locaux	21 600	21 600	21 600
Personnel bénévole	31 090	38 381	34 043
TOTAL	52 690	59 981	55 643

Les mécènes qui ont soutenu Solidarité Défense en 2025 sont listés ci-dessous. Ceux en noir sont les entreprises privées, en vert les associations et en bleu les organismes étatiques. Les nouveaux mécènes pour cette année par rapport à 2024 sont en police gras. Il est à noter que la GMF a fait un don en nature de gros cartons permettant de conditionner les colis de Noël. Enfin, Solidarité Défense a reçu 30 400 € du CED (8 % des dons reçus par le comité sont reversés à SD).

- Airbus : séminaire international des veuves
- ANFEM : séminaire international des veuves, séminaire des mères
- Arqus : séminaire des veuves
- Banque Française Mutualiste : Colis de Noël
- BNP Paribas : soutien activités SD
- Cèdre : soutien activités SD
- CNMSS : aide aux blessés et familles
- Computacenter : Colis de Noël
- Entraide Marine : séminaires international des veuves
- Fondation Bilger : soutien aux orphelins
- GMF : Colis de Noël (cartons)
- IGESA : Colis de Noël
- KNDS : séminaire des mères
- La France Mutualiste : Colis de Noël, séminaire des mères
- MBDA : Colis de Noël, séminaires international des veuves, livret MPCM
- Merkutio : soutien activités SD
- Ministère des armées : soutien activités SD
- ONAC-VG & Bleuets de France : Colis Noël, livret MPCM
- Région Ile de France : soutien activités SD
- Service du Commissariat des Armées : soutien activités SD
- SGDSN : soutien activités SD
- TEGO : Colis de Noël, séminaires international des veuves, livret MPCM
- UBFT : Colis de Noël, soutien activités SD
- UNEO : Colis de Noël, séminaire international, livret MPCM
- Vigifinances : soutien activités SD
- SOLIDARM, Le Bien Commun, FNAM, Technicatome, Naval Group, Mobilitas, NSJ : livret MPCM

+ Comité Entraide Défense

M. Guillaume Giscard d'Estaing, trésorier de SD, conclut cette présentation du rapport financier en soulignant la bonne gestion des dépenses en 2025 et les actions de levées de fonds dynamiques qui ont contribué au résultat positif de l'exercice. Sur les 5 dernières années, le résultat cumulé est de -175 023 €, un chiffre à placer en perspective des investissements conséquents au titre des exercices 2022 et 2024 et qui montrent la solidité du bilan de l'association. Les réserves financières, placées sur des produits financiers garantis en capital, peuvent être mobilisées pour des dépenses exceptionnelles, comme cela a été le cas dans certains exercices précédents.

Il félicite la délégation générale pour la bonne exécution de l'exercice 2025.

2.3. Rapport de la Commissaire aux comptes.

Madame Valérie Massot, commissaire aux comptes, présente son rapport et certifie sans réserve la sincérité et la régularité des comptes de l'association pour 2025. Elle présente par ailleurs ses conclusions sur les conventions réglementées.

2.4. Approbation des comptes de l'exercice 2025, renouvellement du mandat de la société AUDIT EUREX et quitus au Conseil d'Administration

Résolution 3 : L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2025, approuve lesdits rapports et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025. **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Résolution 4 : L'assemblée générale valide l'affectation du résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 26 253 €, au poste report à nouveau. **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Résolution 5 : L'assemblée générale prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 612-5 du code du commerce, approuve ce rapport, ainsi que les conventions réglementées de l'exercice clos le 31 décembre 2025 qui y sont mentionnées. **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Résolution 6 : Le mandat de la société AUDIT EUREX est arrivé à expiration avec cette assemblée générale. L'assemblée décide de renouveler le mandat de la société Audit Eurex représentée par Mme Valérie Massot pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031. **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Résolution 7 : L'assemblée générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'administration. **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

2.5. Présentation du projet associatif 2026-2027

Poursuivre et développer les projets existants :

- LO1 - Soutien des militaires en opérations :
 - Colis de Noël : cette année, les objets placés dans le colis de Noël seront fabriqués en France.
 - Poursuite de la distribution des livrets ma première cérémonie
- LO2 - Soutien des militaires blessés en opérations ou en entraînement opérationnel
 - Visites en hôpitaux militaires : objectif de poursuivre les visites à l'INI et dans les HNIA, de recruter de nouveaux visiteurs (formation réalisée le 28 janvier 2026), de monter une équipe de visiteurs pour les HNIA de Metz et Bordeaux.
 - Un café des visiteurs a été organisé en 2026 au profit des bénévoles qui visitent dans les hôpitaux militaires. Il était animé par Christine Roullière et Isabelle Petit.
 - Poursuite du soutien financier pour les projets de reconstruction des blessés : embarquements sur voiliers, stages CSINI, etc.
- LO3 - Soutien des familles endeuillées
 - Séminaire international des veuves : le séminaire était prévu en Jordanie en avril 2026 mais il a été ajourné à cause de la guerre au Moyen-Orient.
 - Séminaires de reconstruction : l'objectif est d'organiser 4 séminaires par an, incluant le séminaire international. Le premier séminaire pour les pères a été organisé à Paris en mars 2026. Le premier séminaire pour les fratries est prévu en septembre et le 3^{ème} séminaire des mères aura lieu en novembre.

- Poursuivre le projet WE « Ensemble ! » au profit des orphelins

Lancer de nouveaux projets :

- Soutien aux familles des blessés psychiques : dans la continuité du colloque organisé par SD en 2023, la délégation générale étudie comment accompagner les familles de blessés psychiques dans leur rôle d'aidants et de les soutenir dans cette épreuve qui conduit souvent à l'éclatement des couples. Un membre de la délégation générale a participé en juin à un séminaire au profit des conjointes de blessés SPT organisé par l'association Ad Augusta. Une idée serait de reproduire ce type de séminaire à Paris.
- Pair-aidance : après accord du cabinet de la ministre déléguée des armées, Solidarité Défense a intégré le GT69 relatif à la pair-aidance, dirigé par le Service de santé des armées (SSA). Il s'agit d'étudier comment un ancien blessé SPT pourrait soutenir un nouveau blessé SPT dans sa reconstruction, en sus de la thérapie par des professionnels du SSA.

Développer le rayonnement de Solidarité Défense :

Cela constitue un défi majeur pour l'association. Actuellement, ses principaux moyens de communication reposent sur :

- la publication d'articles sur son site Internet ;
- sa présence sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Instagram) ;
- une lettre d'information annuelle, réalisée grâce à l'engagement fidèle et rigoureux de Maryse Darmon-Israël.

Pour amplifier cette dynamique, le délégué général a invité les participants à soutenir activement les publications en les « likant », les commentant ou les partageant.

Plusieurs pistes sont également envisagées :

- Passer à deux lettres d'information par an, dont une au format numérique ;
- Organiser une soirée dédiée aux mécènes pour les remercier de leur soutien ;
- Présenter l'association sur le site des armées à Balard, afin de sensibiliser les militaires à ses actions.

Un enjeu clé reste de maintenir la confiance avec les institutions des armées et le monde associatif.

Résolution 8 : L'assemblée générale approuve le projet associatif 2026. **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

2.6. Présentation du recalage du budget 2026 et du budget prévisionnel 2027

Par rapport au budget 2026 voté à l'occasion de l'Assemblée Générale de 2025, un recalage à la hausse des produits à 567 000 € a été effectué afin de tenir compte de la signature le 16 mars 2026 d'une convention avec l'UBFT, augmentant sa contribution financière. Cela permettra d'augmenter substantiellement les charges de l'objet social, en particulier pour le colis de Noël avec un cadeau fabriqué en France, ainsi que le développement du soutien aux orphelins et aux familles endeuillées (WE des orphelins et augmentation du nombre de séminaires de reconstruction).

Pour le budget 2027, il est proposé de reproduire le budget 2026 recalé. La seule différence est la diminution de 20 à 15 k€ des charges pour le livret car il est prévu d'en distribuer 30000 exemplaires en 2026 (sur 53 000) et le solde en 2027.

Recalage des produits 2026 et budget des produits 2027

TYPES DE PRODUITS	Clôture 2025	Budget 2026	Recalage budget 2026	Budget 2027
Cotisations	6 375	6 000	6 000	6 000
Ventes	29 183	20 000	25 000	25 000
Subventions	61 450	71 050	56 000	56 000
Générosité de la société civile	333 921	315 000	430 000	430 000
-Dons manuels	86 311	70 000	80 000	80 000
-Mécénat	247 610	245 000	350 000	350 000
Produits financiers	34 874	15 000	30 000	30 000
Reprise de fonds dédiés	39 896	0	20 000	15 000
TOTAL DES PRODUITS	505 699	427 050	567 000	562 000
TOTAL	505 699	427 050		

Recalage des charges 2026 et budget des charges 2027

TYPES DE CHARGES	Clôture 2025	Budget 2026	Recalage budget 2026	Budget 2027
Variation stocks	-12 900			
Achats, taxes et charges externes	30 603	25 000	32 000	32 000
Impôts	3 300	1 200	3 000	3 000
Salaires et charges sociales	145 588	137 180	155 000	155 000
Charges de l'objet social	298 153	255 670	377 000	372 000
Colis de Noël	119 131	128 000	159 000	159 000
Livrets ma 1 ^{ère} cérémonie militaire	29 826	0	20 000	15 000
Mémoire (Bleuets de Fr)	12 338	8 000	12 000	12 000
Equipement	0	1 000	5 000	5 000
Aides reconstruction	36 195	40 000	40 000	40 000
Aides Réinsertion	5 260	4 000	4 000	4 000
Secours	8 884	12 000	12 000	12 000
Soutien aux Hôpitaux	18 338	25 000	25 000	25 000
Promo des blessés	3 149	5 000	5 000	5 000
Box des blessés	24	500	1000	1000
Dîner des familles MPF au CNA	1 709	0	3 000	3 000
Soutien orphelins/ familles	58 300	25 000	80 000	80 000
Bourses	5 000	10 000	10 000	10 000
Provisions	14 472	0		
TOTAL DES CHARGES	479 446	427 050	567 000	562 000

M. Guillaume Giscard d'Estaing, trésorier de SD, intervient en précisant que le recalage du budget 2026 est présenté à titre informatif à la présente assemblée.

Il précise par ailleurs que si le budget 2027 est élaboré de façon prudente, les recettes attendues, en hausse de plus de 10% par rapport à celles constatées à la clôture de l'exercice 2025, permettront une dépense au profit de l'objet social de l'Association en ligne avec le recalage 2026.

Résolution 9 : L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'année 2027. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. Réponses aux questions adressées par écrit

Aucune question écrite n'est parvenue à la délégation générale depuis l'envoi des convocations à l'AG.

4. Renouvellement du Conseil d'Administration

4.1. Etat des candidatures et présentation des candidats

Conformément au paragraphe a.5 des statuts, le Conseil d'Administration est composé de 12 à 18 membres élus pour une durée de 3 ans, avec un renouvellement par tiers (fins de mandat prévues en 2026, 2027 et 2028). En 2026, les mandats des membres suivants arrivent à échéance :

- M. Jean-Marie Bockel,
- M. Jean-Michel Jacques,
- M. Jean-Marie Argoud.

M. Jean-Marie Bockel informe l'assemblée qu'il a reçu un courrier le 15 juin de M. Jean-Michel Jacques, président de la commission de la Défense nationale et des Forces armées de l'Assemblée nationale, l'informant de sa décision de ne pas renouveler son mandat au sein du Conseil d'Administration de Solidarité Défense, en raison de ses contraintes professionnelles. Après lecture de cette lettre, M. Jean-Marie Bockel tient à saluer l'engagement sans faille de M. Jean-Michel Jacques, qui a soutenu l'association avec fidélité tout au long de ses deux mandats d'administrateur. Il annonce également la démission de Mme Armelle Charrier, motivée par ses engagements personnels.

M. Jean-Marie Bockel déclare ensuite sa propre candidature pour le Conseil d'Administration. Il présente ensuite les autres candidats et les invite à exposer brièvement leur motivation :

- M. Jean-Marie Argoud, qui sollicite le renouvellement de son mandat ;
- Mme Nuria Mandon, épouse du nouveau Chef d'État-Major des Armées (CEMA), candidate en remplacement de Mme Isabelle Burkhard, qui a également présenté sa démission ;
- M. Édouard Louis-Dreyfus, président d'un groupe d'armateurs, nouvel adhérent de l'association, mais qui en soutient les actions depuis plusieurs années ;
- M. Arnaud Chevreul, ancien officier de la promotion Colonel Cazeilles de l'École Spéciale Militaire, actuellement responsable de la sécurité des personnes au sein d'un grand groupe, et nouvel adhérent de l'association.

4.2. Déroulement des élections

Les élections au Conseil d'Administration se déroulent à bulletins secrets, après vérification des présents et des pouvoirs. M. Marc-Olivier Nalet est désigné président du bureau de vote, assisté de Mme Marie-Louise Boulanger et de M. Bertrand de Segonzac en qualité de scrutateurs.

Cette année, la participation atteint 226 adhérents présents ou représentés, contre 93 en 2025. Par ailleurs, 160 nouvelles adhésions ou ré-adhésions ont été enregistrées dans les 20 jours précédant l'Assemblée Générale, contre 49 sur la même période l'année précédente.

4.3. Résultats du scrutin

À l'issue du vote à bulletins secrets, les résultats suivants sont proclamés sur la base des 226 adhérents présents et représentés :

- Mme Nuria Mandon est élue avec 186 voix.
- M. Jean-Marie Argoud est élu avec 144 voix
- M. Jean-Marie Bockel est élu avec 125 voix
- M. Arnaud Chevreul est élu avec 146 voix
- M. Edouard Louis-Dreyfus est élu avec 155 voix

Le procès-verbal des élections, signé par le président du scrutin et les deux scrutateurs, est remis au délégué général pour enregistrement.

5. Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie chaleureusement l'ensemble des participants et lève la séance.

Annexe 2 : Composition du conseil d'administration

Les statuts de l'association précisent que le conseil comprend entre 12 et 18 membres, renouvelables par tiers. Le mandat d'un administrateur est de 3 ans, renouvelable sans limitation. Le renouvellement s'effectue à l'occasion de l'assemblée générale annuelle (juin) ; il existe actuellement 3 tiers inégaux (8 administrateurs jusqu'en 2027, 5 en 2028 et 5 en 2029). Le conseil se compose actuellement de 18 administrateurs :

	Prénom	Nom	Fonction au BE	Fin de mandat
Gén. d'armée (2s)	Christophe	Abad		2028
M.	Jean-Marie	Argoud		2029
M.	Jean-Marie	Bockel	Président	2029
Mme	Marie- Louise	Boulangier	Secrétaire	2027
M.	Augustin	de Castet		2028
M.	Arnaud	Chevreur		2029
Mme	Catherine	Duarte	Membre BE	2028
M.	Bertrand	Dunoyer de Segonzac		2028
M.	Guillaume	Giscard d'Estaing	Trésorier	2027
M.	Edouard	Louis-Dreyfus	Membre BE	2029
Mme	Nuria	Mandon		2029
Mme	Claude	Menet		2027
Mme	Isabelle	Petit		2027
M.	Cédric	Perrin		2027
M.	Patrick	Remm		2028
Docteur	Christine	Roullière le Lidec	Membre BE	2027
Mme	Dorothée	Roy		2027
Gén. de corps d'armée (2s)	Christophe	de Saint-Chamas		2027